

COMITÉ DÉPARTEMENTAL d'ATHLETISME des ALPES MARITIMES



Parc des Sports C. Ehrmann • 155 Bd du Mercantour • 06200 NICE Tél. : 04 93 71 86 05 • cd06.athle@gmail.com http://cd06.athle.com/

COMPTE RENDU de l'ASSEMBLEE GENERALE 2016 du COMITE d'ATHLETISME des ALPES MARITIMES

Auditorium • Musée National du Sport • Allianz Riviera • Nice

Vendredi 3 mars 2017

Clubs présents ou représentés : 18 clubs sur 33 (2 nouveaux clubs inscrits mais non représentés : Club des Sports des Portes du Mercantour – Fox trail Moulinet-Turini)

ASPTT Nice, AC Cannes, AS Monaco, Athletic Philippidès Club Bar/Loup, Azur Sport Organisation, Cavigal Nice Sports, Canal 4.3 Drap, Espérance Antibes, Grasse Athletic Club, Gym Dante Athlé Santé, Mandelieu La Napoule, N.C.A.A., Nice Métropole Athlétisme, SL AC Valbonne, SP IBM France Nice la Gaude, Stade Laurentin Athlétisme, Us Cagnes, Vence course à pied.

Personnalités présentes: Jean-François FAMBON (Président de l'ex ligue Côte d'Azur d'Athlétisme), Philippe MANASSERO (Président du CDOS), Manuel DUREUIL Président du Comité Régional PACA Corse des Joinvillais, José COBOS (élu ville Nice et Métropole en charge de l'événementiel) représentant Philippe PRADAL maire de Nice, Reynald DEBREYNE, directeur des sports du Conseil Départemental, représentant Eric CIOTTI, Bernard MACCARIO, président du CREPS PACA et des amis du Musée du sport, Patrick MOLINERI nouveau directeur UNSS 06, Marie GRASSE conservatrice du Musée national du sport,

Personnalités excusées: Laurence ANTILI-LOPPIN directrice du CRSU (FFSU), Christelle d'INTORNI conseillère régionale représentant Christian ESTROSI président de Région, Jean-Pierre ARNULF ancien président la Ligue Côte d'Azur, Jean-François ROUILLE, président de la ligue PACA d'athlétisme, Jean TARDIEU, directeur des Sports et de la Culture du Conseil Départemental, représenté par Reynald DEBEYNE.

Membres du CD 06 présents: Lysiane CHANUT, Mégane FELT, Joëlle MARCHI, Corinne ROUSSEAU, Michel BANT, Jacky CHARPENTIER, Jean-Charles CERANI, Ivan COSTE-MANIERE, André FERRETTI, Max KRAUTH, Michel MASSEGLIA, Mario PINTUS, Gérard ROVERA.

Nombre de licenciés représentés : 3200/3837 Le quorum est atteint, et l'assemblée générale peut débuter (18h 30)

Ivan Coste-Manière élu précédemment Président lors de l'Assemblée Générale élective de fin 2016 ouvre cette Assemblée Générale ordinaire.

1. Approbation du procès-verbal de la dernière Assemblée Générale ordinaire du 26/02/2016

Le P.V. de l'A.G. du 26/02/2016 a été adressé par courriel à tous les Clubs et aux membres du Comité Directeur ainsi qu'à la Ligue.

Le P.V. est adopté à l'unanimité des présents et des représentés.

2. Mot du Président (Ivan COSTE-MANIERE)

Après 40 années passées sous l'égide du la Ligue Côte d'Azur représentée par les départements du Var et des Alpes Maritimes, l'application de la loi NOTRe a imposé à ces 2 départements la fusion avec les 4 de la Provence depuis le 19 novembre dernier, lors d'une intronisation à Fayence, pilotée par Guy BURLE en maître de cérémonie. Auparavant chacune des anciennes ligues adonc entériné la disparition de sa structure respective dans la cité varoise, et se sont donc retrouvées l'après-midi pour l'accouchement de la nouvelle entité.

Il faut espérer que la nouvelle structure régionale qui correspond aux limites politiques ne souffrira pas de sa "jeunesse", et que l'expérience acquise par les 6 départements, et surtout de ses nouveaux élus permettra de passer à une vitesse supérieure dans tous les domaines de ses compétences fixées par la Fédération.

3. Mot du vice-Président (André FERRETTI)

Son intervention porte essentiellement sur le bénévoles et leur devenir, car il n'est plus possible de concevoir un fonctionnement d'une association quelle qu'elle soit avec un mode complètement dépassé s'il est comparé avec celui des années soixante.

La professionnalisation inéluctable en raison de la prise en compte de paramètres comme celui des finances publiques et de leur contrôle par l'état, de l'accueil de nouvelles catégories d'âge sans oublier un encadrement spécialisé et formé, de la réorganisation de compétitions à tous les strates de la décentralisation, de l'intervention des nouvelles technologies (NTIC) qui ont permis l'apparition de Logica, de Calorg, du chronométrage avec transpondeur par exemple, des responsabilités juridiques auxquelles les membres du bureau sont confrontées, exige donc un encadrement de qualité avec des salariés formés et disponibles à tout moment, comme l'est Maxence Vaudelin.

Par contre, la présence et l'engagement des bénévoles avec les professionnels rémunérés posent souvent des problèmes car au-delà des fonctions qui sont souvent identiques, les raisons des disponibilités de chacun et de leur reconnaissance financière pour les seuls salariés ne permettent pas toujours une harmonie attendue.

Pourtant l'expérience acquise au fil des années constitue le ciment de la pérennité du monde associatif, encore faut-il que les "anciens" qui ne peuvent ou ne veulent se mettre au diapason dans la gestion des nouveaux outils, puissent s'appuyer sur ceux qui les maîtrisent.

Les associations sportives sont devenues de véritables PME et en tant que telles exigent de la part de leurs dirigeants une mise à niveau permanente au travers de la formation continue proposée par le CDOS et par le CROS, sans oublier l'obligation future d'être titulaire d'un diplôme fédéral.

Cette évolution se fera progressivement et dans toute association. Nous aurons par conséquent des gestionnaires, des femmes et des hommes de terrain pour assumer la logistique de préparation, des officiels diplômés pour valider les compétitions, les installations et les records, et enfin des techniciens compétents avec un niveau de pratique personnelle et de pédagogie pour s'occuper de la formation physiologique et technique des compétiteurs.

Puisque ne l'oublions pas, l'objectif premier des fédérations est de produire de la performance pour alimenter les équipes de France, même si les dérives politiques des 30 dernières années avec la politique de la ville, et la destruction du système éducatif ont amené les parents vers les clubs pour compenser l'absence d'une formation motrice de base dans le 1er degré et en raison de l'insuffisance du volume horaire de l'EPS sans le second degré (collèges et lycées).

Aussi il nous faut absolument identifier les rôles et les fonctions de chacun au sein du comité afin d'avoir une lisibilité complète, et surtout donner aux politiques et aux institutionnels une image de qualité dans le management du comité.

4. Rapport moral par Joëlle MARCHI

Cette année n'a pas laissé de répit au monde athlétique départemental puisque 2 membres éminents nous ont quittés.

Tout d'abord, Michel THIEURMEL ancien entraîneur national des lancers, puis responsable du Pôle France athlétisme au CREPS PACA site de Boulouris, qui marqua la carrière de nombreux azuréens comme Eric SANDANOM (ACC poids et disque), Dominique PAUSE (ACC javelot), Laurent DORIQUE (ACC javelot).

Puis, Paule SALVIGNOL, ex-épouse de notre ancien CTR Côte d'Azur, puis président des PTT Toulon La Valette, fut tout aussi remarquable puisqu'elle côtoya Jacques DUDAL, ancien entraîneur national puis DTN et Jean POCZOBUT, lui aussi disparu cette année.

Sa disparition dans l'anonymat le plus total le 24 décembre dernier consécutif à sa demande et à celle de sa famille, ne nous empêche pas de rappeler brièvement son périple qui se termina au sein de l'ancienne DRJS (de l'époque) rue de France à Nice, où elle gérait toutes les formations fédérales et d'état du Ministère des Sports.

D'ailleurs, de nombreux membres du CD 06 et les plus anciens officiels n'ont pas oublié son engagement total pour la fédération et ses services décentralisés.

L'année sportive 2016 fut prolifique en termes de titres et de performances accomplies. Avec 80 podiums décrochés aux divers championnats de France qui ont rythmé l'année, et 56 records au niveau départemental (toutes disciplines confondues), les athlètes locaux se sont donc illustrés à leur plus haut niveau avec une notable réussite. Les clubs concernés peuvent être fiers de leurs compétiteurs.

Nous soulignerons la qualification de Mathilde ANDRAUD (NCAA) au javelot, après son record de France (63m54) accompli en Allemagne lors d'un stage chez son amie Christina OBERGFOLL, assistée par son époux Werner DANIELS. Malheureusement elle ne put accéder à la finale, mais ses participations aux championnats d'Europe d'Amsterdam, puis aux JO de Rio lui ont permis de côtoyer le plus haut niveau.

Enfin, nous signalerons les contraintes rencontrées par les organisateurs de courses hors stade,

depuis le 14 juillet dernier. Les exigences préfectorales pour éviter les attentats où la masse de

tué(e)s constitue une priorité pour leurs "créateurs", rendent impossibles la réalisation des

événements sans la prise en compte de moyens de sécurité démentiels qui font exploser les budgets

Ainsi un grand nombre de courses ont été interdites lors du second semestre 2016. Aussi, il faut

espérer que la date fatidique de notre fête nationale 2017 enfin dépassée, puisse laisser aux

nombreux organisateurs du 06, (plus de 120 manifestations) des exigences identiques à celles des

concerts et autres spectacles actuels.

Pour conclure, le nombre de licenciés constitue à augmenter alors que ne nombreux clubs licencient

les jeunes catégories dans des fédérations affinitaires comme l'UFOLEP ou Sport pour tous, en

attendant l'obligation de rejoindre le giron fédéral pour toutes les catégories.

Enfin la production de la newsletter par Maxence Vaudelin adressée à tous les licencié(e)s du 06

constitue l'élément fédérateur le plus important depuis de nombreuses années, car pour la 1ère fois

les jeunes du département pourront se comparer au travers de leurs prestations, grâce à leurs

smartphones qui leur donnent des informations, presque en temps réel, et sans passer par le canal de

leurs clubs respectifs.

Lors du vote, ces 3 rapports ont été adoptés à l'unanimité des présents et représentés.

5. Rapport du trésorier : Max KRAUTH

L'ensemble des éléments détaillés se trouvent dans l'annuaire.

Bilan comptable de l'année 2016 : du 01/01/16 au 31/12/16

Dépenses :

119.913,59 €

Recettes:

115.880,14€

Solde positif de :

4.033,45 €

Rapport des vérificateurs aux comptes

Le contrôle des factures et des recettes a été effectué par Jean-Michel VENOT et Eddie

DEGIOVANNI.

Page 5 sur 6

Ce rapport présenté par Eddie DEGIOVANNI se retrouve également dans l'annuaire. Il souligne la

tenue correcte de la comptabilité et demande à l'assemblée de donner son quitus.

Approbation des comptes de l'exercice 2016

Ivan COSTE-MANIERE demande à l'assemblée le quitus sur les comptes du Comité et sur la

gestion. Pas de vote contre, ni d'abstention.

Les rapports comptables, la gestion générale, le rapport du trésorier ainsi que de les comptes du

Comité sont adoptés à l'unanimité, des présents et des représentés.

Budget prévisionnel 2017

Max KRAUTH présente le budget prévisionnel 2017 établi avec Ivan COSTE-MANIERE et André

FERRETTI (voir annuaire).

Dépenses :

120.150 €

Recettes:

120.150 €

Il est ensuite proposé pour approbation. Pas de vote contre ni abstention.

Le budget prévisionnel 2017 est adopté à l'unanimité des présents et représentés.

6. Rapports des différentes commissions

L'ensemble des 7 autres rapports se trouvent dans le document final de l'Assemblée générale 2016,

et plutôt que paraphraser ces derniers, nous vous proposons d'en faire une lecture attentive et de

faire toutes remarques pertinentes dès réception de ce compte-rendu, et du PV initial.

Bien entendu, celles-ci seront évoquées et reprises lors de l'approbation de la prochaine assemblée

générale 2017.

Ivan COSTE-MANIERE

Joëlle MARCHI et Michel MASSEGLIA

Président Secrétaires Secrétaires

Page 6 sur 6